



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12/10/2026
n° 06/2026

L'an deux mille vingt-six, le 12 Octobre à 18 Heures 30

Le Conseil Municipal s'est réuni en mairie,
sous la Présidence de M. CARETTE Noé, Maire en suite de convocation en date
du 1^{er} Octobre 2026, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
ETAIENT PRESENTS : Tous les membres en exercice à l'exception de
M. PEPE Luciano (procuration à Mme DELASSUS Dorothée), M. FRANCKE
Nicolas, M. JOLY Manu (procuration à M. BEYAERT) Mme BRUNET Justine
(procuration à Mme BINSSE Séverine) Mme BABLIN Sandra (procuration à M.
SENECHAL) et Mme WARNAULT Véronique, absents excusés

Conseillers en exercice : 23

Présents : 17

Votants : 21

Absents : /

Madame HERLIN Léa a été élue secrétaire.

Délibération n° 4

Objet : Rémunération des contrats CEE (contrat d'engagement éducatif)

La séance ouverte Monsieur le Maire expose que la ville de PONT A VENDIN a mis en place des CEE
pour les animateurs ALSH par délibération du 8 février 2021.

Une grille forfaitaire a été adoptée lors de la même séance.

Depuis le 1^{er} mai 2025 le forfait minimum journalier ne peut être inférieur à 4,3 fois le montant du
SMIC. Suite à la dernière majoration du SMIC en juin 2026 le montant du forfait journalier doit être
supérieur à 52 €.

Par conséquent, il convient de modifier le tarif forfaitaire de rémunération en fonction de l'augmentation
du SMIC (soit 4,3 x SMIC brut par jour)

Le montant de la rémunération de la journée de préparation est identique à celui d'une journée de
travail.

Le salaire journalier brut d'un agent en contrat CEE ne pourra donc être inférieur à 4,3 x SMIC brut par
jour) et sera revalorisé en fonction de celui-ci.

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé,

Décide :

- D'approuver la règle de calcul des tarifs forfaitaires en fonction de l'évolution du SMIC.

Certifié exécutoire

Transmis à la Sous- Préfecture

Le 13 Octobre 2026

Publié



Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Pont à Vendin, le 13 Octobre 2026

M. CARETTE Noé